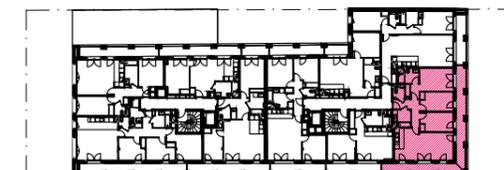


B2-34



RUE PIERRE



**HALL B2**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
n°B2-34 au 3ème étage

ENTRÉE	3,07 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	29,08 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	16,36 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,57 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10,57 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,90 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,69 m <sup>2</sup>
WC	2,13 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3,75 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85.12 m<sup>2</sup></b>
BALCON	28,82 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>113.94 m<sup>2</sup></b>

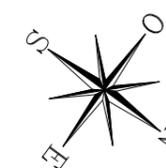
**LÉGENDE** 1/2

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
	bande stérile	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire complémentaire
PL	placard	TRI	tri sélectif
EP	descente d'eau pluviale	---	retombée de poutre



Indice A Octobre 2022

Echelle :



**EMERIGE**

**Seqens Accession**

Groupe ActionLogement

**RM  
DM**

**RMDM ARCHITECTES**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.